Cartographie de l'action du MCCCF en patrimoine culturel

UN MINISTÈRE ET DES INSTITUTIONS NATIONALES EN ACTION

Une loi qui encadre l'action en patrimoine ☐ 1 site historique national ■ 13 arrondissements historiques ou naturels ☐ 638 classements ☐ 176 reconnaissances ☐ 125 décrets d'aires de protection □ 590 citations de monuments historiques □ 176 constitutions de sites du patrimoine ☐ Près de 1 700 demandes annuelles d'autorisation de travaux □ 150 émissions annuelles de permis de recherche archéologique Des programmes d'aide performants ☐ Plus de 200 M\$ d'aide aux initiatives de partenariat (2007 à 2010), dont un volet important en patrimoine □ 30 M\$ d'aide aux projets en patrimoine (2007 à 2010) ■ 83,2 M\$ d'aide aux immobilisations en patrimoine (2007 à 2010) dont 60,4 M\$ en patrimoine religieux ▶ 133,4 M\$ incluant la part des partenaires et celle du Ministère ☐ Depuis 1995, 240 M\$ du Ministère pour la restauration du patrimoine religieux □ 900 K\$ d'aide au fonctionnement pour les organismes nationaux

Un ministère présent sur le plan national et en région ☐ Direction du patrimoine et de la muséologie (34 ETC en patrimoine) ☐ Directions régionales (23 ETC en patrimoine) Des outils de diffusion : Répertoire du patrimoine culturel du Québec et Carnets du patrimoine Des institutions fortes (2009-2010) ☐ Centre de conservation du Québec (3,5 M\$/35 ETC) ☐ Commission des biens culturels du Québec (576 K\$/5 ETC) ☐ 3 musées nationaux : MNBAQ (22,9 M\$/136 ETC); MCQ (31,1 M\$/208 ETC); MACM (11.6 M\$/83 ETC) ☐ 1 musée privé : MBAM (27,8 M\$/191 ETC) ☐ BAnQ: volet - archive (7,6 M\$/104 ETC), dont 9 centres régionaux d'archives □ SODEC (parc immobilier patrimonial) (1 M\$/5 ETC) Une concertation interministérielle étroite ☐ Comité interministériel « culture et développement durable » (20 ministères) La protecti

un principe de la Loi sur le développement durable

La culture, une dimension essentielle du **développement durable** : l'Agenda 21 de la culture pour le Ouébec

La valorisation d'un héritage culturel : 2^e orientation de la Politique culturelle du Québec

La protection du patrimoine québécois : un objectif de la planification stratégique ministérielle

Une action en cohérence avec les grandes tendances internationales

Des milieux municipaux et régionaux mobilisés

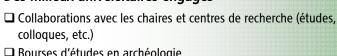
- ☐ 75 ententes de développement culturel (31 mars 2011)
- ☐ Nouveau cadre de référence des ententes négociées avec l'UMQ et la FQM, incluant un axe sur la conservation, la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel
- ☐ 75 agents VVAP (31 mars 2011)
- ☐ 13 conseils régionaux de la culture
- 83 inventaires en patrimoine sur l'ensemble du territoire (depuis 2000) réalisés majoritairement avec les partenaires

Des milieux associatifs présents sur tout le territoire

- ☐ 256 associations ou organisations (45 Montréal, 27 Capitale-Nationale, 184 autres régions)
- ☐ 10 organismes en patrimoine de portée nationale
- ☐ 32 centres d'archives privées agréés
- ☐ 123 institutions muséales soutenues (9 Montréal, 20 Capitale-Nationale, 94 autres régions)
- ☐ 65 institutions muséales reconnues (22 Montréal, 7 Capitale-Nationale, 36 autres régions)
- ☐ 1 inventaire du patrimoine religieux conservé *in situ*, réalisé par la Société des musées québécois

Des milieux universitaires engagés

- colloques, etc.)
- ☐ Bourses d'études en archéologie
- ☐ Accueil de stagiaires
- ☐ 2 inventaires réalisés par la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique (patrimoine immatériel religieux / ressources ethnologiques du patrimoine immatériel)





DES

PARTENAIRES SUR

E

TERRITOIRE

☐ BAnQ: 3,3 M\$ pour le soutien aux archives privées (2007 à 2010) ☐ 71,1 M\$ pour le Fonds du patrimoine culturel du Québec (2006 à

▶ volet 1 – 9,1 M\$ pour les biens protégés par le gouvernement du

▶ volet 2 – 39,2 M\$ pour les bâtiments, sites et ensembles d'intérêt

▶ volet 4 – 22,7 M\$ pour les expositions permanentes des institutions

en patrimoine (2007-2010)

patrimonial significatif

▶ volet 3 – 126 K\$ pour les œuvres d'art

2010):

muséales